

Enquête sur les investissements dans l'industrie

Présentation de l'enquête

Le département de la Conjoncture de l'Insee effectue une enquête trimestrielle sur l'investissement auprès des industriels. Le champ recouvre les secteurs :

- de l'industrie manufacturière dont :
 - les fabrications de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac ;
 - le raffinage⁽¹⁾ ;
 - la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ;
 - la fabrication de matériels de transport ;
 - la fabrication d'autres produits industriels ;
- des industries extractives⁽¹⁾.

L'échantillon utilisé pour cette enquête est constitué d'environ 4 000 entreprises de 20 salariés et plus.

Les résultats de l'enquête permettent d'évaluer la situation conjoncturelle de l'investissement dans l'industrie. À cet égard, il convient de rappeler que l'investissement des entreprises industrielles (formation brute de capital fixe des sociétés non financières et des entreprises individuelles du secteur de l'industrie), très important par le rôle moteur qu'il joue dans l'évolution économique, représente environ un quart de l'investissement productif en France (au sens de formation brute de capital fixe des sociétés non financières et des entreprises individuelles).

Le dépouillement de l'enquête obéit à la technique du sondage stratifié sans remise à probabilités inégales. L'échantillon est constitué de strates dont chacune correspond à un secteur (regroupement d'activités défini à partir de la NAF rév. 2 depuis mai 2010) et à une taille (de 20 à 99 salariés, de 100 à 499 salariés, 500 salariés et plus).

Cette enquête fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture.

Les questions posées

Les principales questions sont quantitatives et portent sur les montants d'investissements annuels. Les autres questions sont en générale qualitatives.

Dans la suite, nous appellerons l'année à venir l'année N+1, celle en cours l'année N, celle écoulée l'année N-1, et celle encore antérieure l'année N-2. De même, le semestre prochain sera nommé le semestre S+1, celui en cours le semestre S, celui écoulé le semestre S-1 et celui encore antérieur le semestre S-2.

Montants annuels des investissements en France (questions trimestrielles)

Aux enquêtes de janvier, d'avril et de juillet de l'année N, l'entreprise est interrogée sur les montants de ses investissements durant les années N-2, N-1 et N. En octobre de l'année N, elle est interrogée sur les montants correspondants aux années N-1, N et N+1.

1. Les résultats pour ces secteurs ne sont pas fournis pour respecter les règles du secret statistique mais sont compris dans les calculs des niveaux agrégés.

La notion d'investissement dans cette enquête recouvre à la fois :

- 1 - les acquisitions d'actifs corporels hors apports,
- 2 - la valeur des biens (mobiliers et immobiliers) ayant fait l'objet d'un contrat de crédit-bail, (Il s'agit de la valeur des biens au moment de la signature du contrat et non pas du montant des redevances annuelles.)
- 3 - les logiciels acquis ou développés pour compte propre, à l'exclusion des terrains et des logements.

Évolutions semestrielles des investissements en France (questions trimestrielles)

L'entrepreneur est interrogé sur l'évolution de ses investissements durant trois semestres successifs.

Pour les enquêtes d'avril et d'octobre, il est invité à caractériser ses investissements pour le semestre S par rapport au semestre S-1, et pour le semestre S+1 par rapport au semestre S.

Pour les enquêtes de janvier et de juillet, il est invité à caractériser ses investissements pour le semestre S-1 par rapport au semestre S-2, et pour le semestre S par rapport au semestre S-1.

Pour chacune des deux périodes considérées, les industriels sont interrogés de la manière suivante :

- Quelle a été ou quelle sera l'évolution de vos investissements ?
... en hausse (+) ... stable ... en baisse (-)

Destinations des investissements en France (questions semestrielles, enquêtes d'avril et d'octobre)

À l'enquête d'avril de l'année N, ces questions portent sur les années N-1 et N. À celle d'octobre de la même année, elles portent sur les années N et N+1. Pour chacune des deux années considérées, les industriels sont interrogés de la manière suivante :

- Veuillez indiquer la part approximative (en pourcentage) des investissements réalisés (ou envisagés) ayant pour motivation principale :
 - le renouvellement d'équipements usagés, l'entretien, la maintenance,
 - la modernisation, la rationalisation,
 - l'extension de la capacité de production sur les produits existants,
 - l'introduction de nouveaux produits,
 - les autres destinations : sécurité, environnement, conditions de travail...(La somme des pourcentages doit être égale à 100 %).
- Les investissements de modernisation que vous avez réalisés ou que vous envisagez de réaliser concernent-ils à titre principal :
 - l'automatisation des procédés de fabrication existants,
 - l'introduction de nouvelles techniques de fabrication,
 - l'obtention d'économies d'énergie.

Les capacités de production (questions annuelles, enquête d'avril)

La capacité de production est définie comme la production qui pourrait être obtenue par l'utilisation maximale des équipements installés (tenant compte des contraintes de maintenance et de sécurité), en adaptant si nécessaire les effectifs et l'organisation du travail (et en écartant toute considération de rentabilité).

Pour l'année N-1 et l'année N, l'entrepreneur est invité à répondre aux questions suivantes :

- Compte tenu des nouveaux investissements, des déclassements et des progrès de productivité, quelle a été ou quelle sera l'évolution de votre capacité de production ?
 - en augmentation - stable - en diminution
- Avez-vous effectué ou envisagez-vous d'effectuer des déclassements au cours de l'année ? (oui/non)

Si oui, pouvez-vous indiquer le motif principal :

- usure, vieillissement des équipements,
- mise en place de matériels plus performants,
- abandon de capacités sur des produits anciens,
- autres, précisez :

- Les déclassements d'équipements évalués à leur valeur brute comptable, pour les années considérées (N-1 et N) par rapport aux années précédentes (N-2 et N-1), ont-ils été :
 - plus importants (+)
 - de la même importance
 - moins importants (-)

Les facteurs influençant les décisions d'investissements (questions annuelles, enquête d'octobre)

Pour l'année N et pour l'année N+1, les entrepreneurs sont invités à indiquer l'influence des facteurs ci-dessous en choisissant parmi les cinq modalités « très stimulant (+) », « stimulant (+) », « sans influence », « limitant (-) » et « très limitant (-) ».

Les facteurs envisagés sont :

- les perspectives d'évolution de la demande intérieure,
- les perspectives de la demande étrangère,
- les perspectives de profits liés aux nouveaux investissements,
- l'autofinancement de l'entreprise,
- le niveau de l'endettement de l'entreprise,
- le niveau des taux d'intérêt,
- globalement : les conditions de financement de l'investissement,
- les facteurs techniques (les développements technologiques, sans omettre les contraintes d'adaptation de la main d'œuvre à ces nouvelles technologies),
- les autres facteurs (aides fiscales à l'investissement par exemple).

Les investissements en moyens de production à l'étranger (questions annuelles, enquête de juillet 2003 à 2006, enquête d'octobre depuis 2007)

S'il y a lieu, l'entrepreneur indique quelle est l'évolution probable des créations ou des extensions de capacités à l'étranger de l'entreprise entre l'année N-1 et l'année N :

hausse (+) stable baisse (-)

Présentation des résultats

Les taux d'évolution des montants d'investissement industriel privé en France

Les taux d'évolution sont tout d'abord calculés par strates. À l'intérieur de chacune d'entre elles, les taux d'évolution sont calculés en pondérant les taux de croissance individuels par les montants individuels d'investissement de l'année antérieure issus des réponses des entreprises. La nature quantitative de la question rend particulièrement sensibles les résultats aux réponses de certaines entreprises. Aussi une méthode particulière est-elle utilisée, dite *méthode des grands investisseurs*. Elle consiste à sous-pondérer certaines entreprises lorsque l'évolution de leurs investissements est atypique ou lorsqu'elles sont trop influentes dans le résultat au niveau de la strate élémentaire.

Les résultats par strate sont ensuite agrégés à l'aide des montants d'investissements issus de l'Enquête Annuelle d'Entreprise la plus récente.

À chaque enquête sont publiées les estimations successives obtenues. La chronique de ces dernières indique comment les industriels révisent leurs anticipations d'investissement d'une enquête à l'autre. Les premiers taux publiés relatifs à une année N donnée, de l'enquête d'octobre de l'année N-1 à celle d'octobre de l'année N, appelés « prévisions », ne peuvent être considérés comme une estimation précoce de l'évolution réelle des dépenses d'investissement. En revanche, les révisions successives contiennent une information conjoncturelle très significative sur l'évolution des anticipations des industriels. À partir de l'enquête de janvier de l'année N+1, les taux publiés au titre de l'année N peuvent être considérés comme une estimation du taux de variation effectif de l'investissement en valeur.

Les parts d'investissement

Pour chaque strate élémentaire, les parts d'investissement pour l'année N sont pondérées par les montants individuels d'investissement de cette même année N. Les résultats agrégés sont ensuite obtenus à l'aide des montants d'investissement de l'enquête annuelle d'entreprise la plus récente.

Les questions trimodales

Les questions trimodales donnent lieu à la publication d'un solde. Dans chaque strate élémentaire, le solde est la différence entre les pourcentages de réponses « en hausse (+) » et de réponses « en baisse (-) », pondérées par les montants individuels d'investissement issus des réponses des entreprises. Les soldes agrégés sont ensuite obtenus à l'aide des montants d'investissement de l'enquête annuelle d'entreprise la plus récente.

Les soldes d'évolution semestrielle des investissements en France donnent lieu à la publication de séries brutes et de séries corrigées des variations saisonnières. Les autres soldes sont annuels ; ils ne donnent donc pas lieu à des corrections des variations saisonnières.

Les questions pentamodales (facteurs influençant les décisions d'investissement)

Les questions pentamodales donnent lieu à la publication d'un solde. Dans chaque strate élémentaire, le solde est la différence entre les pourcentages de réponses positives (« très stimulant (+) » et « stimulant (+) ») et de réponses négatives (« limitant (-) » et « très limitant (-) ») pondérées par les montants individuels d'investissement déclarés par les entreprises pour l'année sur laquelle porte la question. Les soldes agrégés sont ensuite obtenus à l'aide des montants d'investissement de l'enquête annuelle d'entreprise la plus récente.

Indicateur de révision des investissements

Pour répondre à l'enquête, les entreprises font successivement plusieurs prévisions de leurs dépenses d'investissement pour l'année N. Elles donnent une première prévision dès le mois d'octobre de l'année N-1 qu'elles révisent au cours de l'année N puis jusqu'en juillet de l'année N+1 en constatant les dépenses effectivement réalisées. Ces révisions contiennent une information conjoncturelle : elles sont positives si les entreprises ont de nouvelles opportunités d'investissement ou au contraire négatives si la conjoncture les conduit à reporter ou à abandonner certains projets.

L'indicateur de révision des investissements est défini de sorte que plus les entreprises révisent à la hausse leurs montants d'investissement, plus sa valeur est élevée. Inversement, plus les entreprises révisent à la baisse leurs montants d'investissement, plus sa valeur est basse. Il est calculé à partir des montants indiqués par les entreprises qui ont répondu aux deux dernières enquêtes, pondérés par leur chiffre d'affaires. L'indicateur est de moyenne nulle et d'écart-type 1 : une valeur positive indique ainsi que les entreprises ont plus revu à la hausse leur investissement que d'habitude. Il est corrigé des variations saisonnières.

L'indicateur a été publié pour la première fois en 2005. Jusqu'en janvier 2017, il était calculé selon une méthode différente sur une période débutant en 1991 : il s'appuyait sur les réponses des entreprises aux enquêtes de janvier, avril et octobre. La valeur de l'indicateur pour le troisième trimestre de chaque année était imputée car l'enquête de conjoncture sur les investissements dans l'industrie n'est réalisée en juillet que depuis 2003.

Une nouvelle méthode de calcul est mise en place depuis avril 2017. Le mode de calcul de l'indicateur a été simplifié et l'indicateur prend en compte désormais les réponses des entreprises à l'enquête de juillet. Cette nouvelle méthode est estimée sur une période commençant en 2004.

Évolution du questionnaire

En 2003, l'Insee a perfectionné son dispositif d'interrogation sur l'investissement et sur les facteurs de production dans l'industrie, en veillant à ne pas alourdir la charge statistique globale correspondante pour les entreprises. L'enquête semestrielle sur les facteurs de production a été supprimée tandis que l'enquête de conjoncture sur les investissements dans l'industrie a notablement évolué : elle est devenue trimestrielle - ajout d'une occurrence de l'enquête en juillet - afin d'être mieux adaptée au rythme des notes et points de conjoncture de l'Insee. À cette occasion, certaines questions ont été ajoutées, d'autres retirées ou simplifiées.

En 2007, le questionnaire de juillet a été simplifié, les questions relatives à l'évolution semestrielle des parts d'investissement par nature, à l'évolution annuelle des dépenses en informatique, à l'évolution annuelle des dépenses en recherche-développement ont été supprimées. Les questions relatives aux investissements en moyens de production à l'étranger ont été reportées sur le questionnaire de l'enquête d'octobre.

La présentation ci-dessus porte sur les enquêtes réalisées à partir de janvier 2007.

Les séries relatives aux soldes d'évolution annuelle des investissements en moyens de production à l'étranger (enquête de juillet de 2003 à 2006, octobre à partir de 2007) ne donnent pas encore lieu à publication.

Les séries seront publiées dès que l'on disposera d'un nombre d'observations suffisant pour pouvoir en tirer une information conjoncturelle pertinente.

Documentation détaillée

L'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie : présentation et méthodologie
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1207>